

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE  
RETOUCHING VARNISH SPRAY

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Vernis pour la peinture à l'huile

**Utilisations déconseillées** Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** ColArt International Holdings Ltd.  
The Studio Building  
21 Evesham Street  
London  
W11 4AJ  
United Kingdom  
+44 (0)208 424 3200  
R.Enquiries@colart.co.uk

**Personne à contacter** Regulatory Manager

**Fabricant** ColArt International SA  
5 Rue Rene Panhard  
Z.I .Nord  
72021 Le Mans Cedex 2  
+33 2 43 83 83 00

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** +44 (0)208 424 3200 This telephone number is available during office hours only 09:00 to 17:00 GMT Language English.

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification

**Dangers physiques** Aerosol 1 - H222, H229

**Dangers pour la santé humaine** Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373

**Dangers pour l'environnement** Aquatic Chronic 3 - H412

**Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)** F+;R12. R52/53,R66,R67.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



## LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

<b>Mention d'avertissement</b>	Danger
<b>Mentions de danger</b>	<p>H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H222 Aérosol extrêmement inflammable.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p>
<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P314 Consulter un médecin en cas de malaise.</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.</p>
<b>Contient</b>	2-METHYLPENTANE, Hydrocarbures, C9-C11, < 2% aromatics, Stoddard solvent
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p>

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>BUTANE</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 106-97-8	Numéro CE: 203-448-7
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Flam. Gas 1 - H220	F+;R12
Press. Gas	

## LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

<b>2-METHYLPENTANE</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 107-83-5	Numéro CE: 203-523-4	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Asp. Tox. 1 - H304 STOT SE 3 - H336 Aquatic Chronic 2 - H411	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> F;R11 Xn;R65 Xi;R38 R67 N;R51/53	
<b>Hydrocarbures, C9-C11, &lt; 2% aromatics</b>		<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 64742-48-9	Numéro CE: 919-857-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-xxxx
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 Asp. Tox. 1 - H304 STOT SE 3 - H336	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Xn;R65. R10,R66,R67.	
<b>Stoddard solvent</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 8052-41-3	Numéro CE: 232-489-3	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 STOT RE 1 - H372 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Chronic 2 - H411		
<b>XYLÈNE</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 1330-20-7	Numéro CE: 215-535-7	
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 4 - H332	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> R10 Xn;R20/21 Xi;R38	
<b>Nonane</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 111-84-2	Numéro CE: 203-913-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463259-31-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		
<b>Classification</b> Flam. Liq. 3 - H226 Aquatic Acute 1 - H400		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

## 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Maintenir une voie d'air ouverte. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Lorsque la respiration est difficile, un personnel dûment formé peut assister la personne touchée en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Arrêter si la personne touchée présente des nausées, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Rincer à l'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Protection des secouristes</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Effet narcotique.
<b>Ingestion</b>	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.
<b>Contact cutané</b>	Rougeurs. Irritant pour la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Le produit est inflammable. Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

## 5.3. Conseils aux pompiers

### **Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie**

Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Evacuer la zone. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes.

### **Equipements de protection particuliers pour les pompiers**

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

## **SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### **Précautions individuelles**

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Risque d'explosion. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Eviter l'inhalation de poussières et vapeurs. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

#### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### **Méthodes de nettoyage**

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas permettre au produit de rentrer dans des espaces confinés, à cause du risque d'explosion. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. Dangereux pour l'environnement. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres sections

#### **Référence à d'autres sections**

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Le produit est inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas rejeter dans le milieu aquatique. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Le spray s'évaporera et refroidira rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Garder sous clef. Tenir éloigné des matières comburantes, de la chaleur et des flammes. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir les conteneurs verticaux. Protéger les conteneurs des dommages. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F.

**Classe de stockage** Stockage de produits dangereux divers.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## **SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **BUTANE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 800 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

##### **XYLÈNE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 50 ppm 221 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Commentaires sur les composants** OES = Occupational Exposure Standard (Limites d'exposition UK)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés** Prévoir une ventilation suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Éviter le contact avec les yeux. Déversements importants: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible.

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Il est recommandé de changer fréquemment.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation particulière. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements importants: Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé. Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide Aérosol.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Solvants organiques.
<b>Point d'éclair</b>	<0°C (Coupelle fermée).
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau

### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Non disponible.
----------------------------	-----------------

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.
---------------------------	---

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Les produits suivants peuvent réagir fortement avec le produit: Oxydants.
---	---

### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
----------------------------	---

### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
-------------------------------	---

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

## LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA cutanée (mg/kg)** 32 934,13

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA inhalation (gaz ppm)** 134 730,54

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 329,34

**ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)** 44,91

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Irritante.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Mutagenicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Cancérogénicité CIRC

Aucun ingrédient n'est listé ou exempté.

##### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Organes cibles** Système nerveux central

##### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

## LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	STOT RE 2 - H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Effet narcotique.
<b>Ingestion</b>	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré.
<b>Contact cutané</b>	Rougeurs. Irritant pour la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.
<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Nausées, vomissements. Mal de tête.
<b>Voie d'exposition</b>	Ingestion Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.
<b>Organes cibles</b>	Système nerveux central
<b>Symptômes</b>	Arythmie (déviation du rythme cardiaque normal). A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Vertiges. Perte de conscience.

### SECTION 12: Informations écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.
<b><u>12.1. Toxicité</u></b>	
<b>Toxicité</b>	Aquatic Chronic 3 - H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	Indéterminé.
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	Indéterminé.
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	Indéterminé.
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	Indéterminé.
<b><u>12.2. Persistance et dégradabilité</u></b>	
<b>Persistance et dégradabilité</b>	La dégradabilité du produit n'est pas connue.
<b><u>12.3. Potentiel de bioaccumulation</u></b>	
<b>Bioaccumulative potential</b>	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
<b><u>12.4. Mobilité dans le sol</u></b>	
<b>Mobilité</b>	Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

# LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes                      Aucun connu.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Information générale</b>	Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Prendre des précautions lors de la manipulation de conteneurs vides, qui n'auraient pas été soigneusement nettoyés ou rincés. Les conteneurs ou lignes vides peuvent retenir des résidus de produit et être ainsi potentiellement dangereux.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
<b>Classe déchet</b>	14 06 03* - waste aerosol propellants, other solvents and solvent mixtures

## SECTION 14: Informations relatives au transport

**Général**    Pour l'information sur les emballages/chargements en quantités limitées, consulter la documentation modale appropriée en utilisant les données fournies dans cette section.

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS INFLAMMABLES
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS INFLAMMABLES
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS INFLAMMABLES
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS INFLAMMABLES

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

## LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

### 14.5. Dangers pour l'environnement

#### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Toujours transporter dans des conteneurs fermés verticaux et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement.

Code de restriction en tunnels (D)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.  
Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.  
Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

#### Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

STOT RE 2 - H373: STOT SE 3 - H336: Skin Irrit. 2 - H315: : Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 3 - H412: : Méthode par le calcul. Aerosol 1 - H222, H229: : Jugement d'expert.

#### Conseils de formation

Lire et suivre les recommandations du producteur.

#### Date de révision

23/11/2015

#### Révision

5

#### Remplace la date

17/11/2015

#### Phrases de risque dans leur intégralité

R10 Inflammable.  
R11 Facilement inflammable  
R12 Extrêmement inflammable.  
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.  
R38 Irritant pour la peau.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## LEFRANC & BOURGEOIS VERNIS A RETOUCHER SURFIN AEROSOL / EXTRA FINE RETOUCHING VARNISH SPRAY

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H332 Nocif par inhalation.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.